

Conditions Générales

1

Les conditions générales de vente décrites ci-dessous détaillent les droits et obligations de Planchamp Télécom SA et de son client dans le cadre de la vente de marchandises et de services. Toute prestation accomplie par Planchamp Télécom SA implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Livraison - Sauf convention contraire, toute livraison est réputée faite ex-atelier. Les frais d'emballage et d'expédition sont à la charge du client et seront mentionnés séparément sur la facture. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à : l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande. Les livraisons se font aux risques et périls de l'acheteur. Toutes réclamations pour pertes, avaries ou retards subis au cours du transport sont à adresser par le destinataire à l'entreprise de transport responsable. Le client devra contrôler chaque livraison immédiatement à la réception, et nous informer dans les 3 jours de toute erreur constatée. Passé ce délai, le silence du client à cet égard équivaut à une acceptation tacite de la livraison et des présentes conditions générales.

Montage et mise en service - Pour les mises en services et montages effectués hors de nos ateliers, les frais de déplacement seront facturés en plus des frais de montage et de mise en service.

Prix – Les prix des marchandises sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en CHF. Les taxes peuvent être comprises ou non. Une mention spécifique sera précisée. Par voie de conséquence, ils peuvent être majorés du taux de TVA ou autres frais applicables au jour de la commande. Planchamp Télécom SA s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer la marchandise commandée aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Modalités de paiement - Les conditions décrites dans l'offre font foi, cependant, sans indications de conditions de paiement, chaque facture est payable nette à 30 jours, à compter de sa date d'expédition. Toute déduction non justifiée sera facturée. Les montants non réglés à leur échéance porteront un intérêt de 5%. Les marchandises facturées ne seront pas reprises sans notre consentement.

Réserve de propriété - Les marchandises restent la propriété de Planchamp Télécom SA jusqu'à paiement intégral du prix. Cette réserve de propriété comporte l'interdiction pour le client de disposer de la marchandise à titre onéreux ou gratuit, ainsi que l'obligation de nous informer immédiatement de toutes prétentions émises par des tiers sur cette marchandise, en particulier, poursuites ou saisies.

Garantie - La garantie entre en vigueur le jour de la livraison et s'étend sur 24 mois pour tout défaut de fabrication constaté sur le matériel neuf. Le matériel d'occasion devra être contrôlé lors de la livraison et n'est soumis à aucune garantie. La garantie se limite à la réparation ou au remplacement à notre choix de toute pièce reconnue défectueuse. Sont exclus de la garantie, les défauts consécutifs à une usure normale, un mauvais entretien, le non-respect des prescriptions d'utilisation, des tentatives de réparation par le client ou par des tiers non habilités, le non-fonctionnement des appareils dû à une panne de réseau, les dégâts causés par des événements naturels ou autres causes semblables. Seront facturées les prestations relatives à l'élimination de tels défauts, de même que l'ensemble des coûts relatifs à des changements de prescriptions. Toutes prétentions à des dommages - intérêts ou indemnités pour dommages indirects ou pertes de jouissance sont exclues. Cette garantie ne couvre pas les batteries, accumulateurs, fusibles, les câbles de connexion et raccordement enfichables, les câbles d'alimentation, de micro, de prise d'antenne, etc.

Ne sont pas garantis, le rayon d'action de l'équipement ou la survenance d'interférences, ou de dérangements causés par d'autres utilisateurs d'appareils électriques. Le client devra nous informer, par écrit, dès constatation d'un défaut couvert par la garantie. Les droits du client découlant de cette présente garantie ne sont pas transmissibles. Sauf conventions contraires, les réparations sous garantie sont effectuées en Suisse, à Conthey. Les frais de transports sont à la charge de l'acheteur.

Responsabilité, Exclusions – Pour les systèmes d'alarme, de télécommande, et de surveillance, les liaisons avec les Pagers et les mobiles sont garanties selon les conditions générales de Swisscom et du réseau All Wireless. La responsabilité des fournisseurs et exécutants ne peut en aucun cas être engagée pour des dégâts causés aux cultures ou aux installations dus à quelque défectuosité que ce soit de l'ensemble de l'appareillage. En outre, nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne le fonctionnement des appareils et systèmes, en cas de modification des prescriptions de l'OFCOM, ou de leurs effets sur les appareils. En cas de non-transmission des alarmes ou de la transmission d'une fausse alarme, nous ne pourrions pas être tenus pour responsables.

En outre, la responsabilité de Planchamp Télécom SA ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

Planchamp Télécom SA n'est pas responsable de toute perte ou tout dommage lié aux produits, au service, à la garantie ou autre, y compris les pertes économiques ou intangibles, le prix payé pour le produit, la perte de bénéfices, de revenus, de jouissance ou d'utilisation du produit ou de tout produits associé, les pertes ou dommages indirects, accessoires ou consécutifs. Ceci s'applique si la perte ou le dommage est lié à l'altération ou l'absence de fonctionnement du produit en raison de défauts ou de l'indisponibilité de pièces ou d'un produit de remplacement, ce qui a entraîné un temps d'arrêt, une perte de temps pour l'utilisateur ou une interruption de l'activité ; l'inexactitude de la sortie du produit ou des produits associés et d'autres causes. Ceci s'applique aux pertes et dommages en vertu de toute théorie juridique, y compris la négligence et autres délits, la rupture de contrat, la garantie expresse ou implicite et la responsabilité stricte (même lorsque Planchamp Télécom SA a été informé de la possibilité de tels dommages).

2

Autorisations officielles – L'acheteur est seul responsable de l'obtention de toutes licences et autorisations qui seraient requises en Suisse ou dans le pays d'utilisation finale, en relation avec l'achat, et l'utilisation de la marchandise.

Force majeure – La responsabilité de Planchamp Télécom SA ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens du Code civil.

For juridique – A défaut de résolution amiable lors de tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales ou de tout autre différent éventuel, les parties déclarent faire élection de for à Conthey et reconnaître la compétence exclusive des autorités judiciaires de ce lieu. Le droit suisse est seul applicable.